

2023/058
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de Saint-Etienne-les-Orgues
14 décembre 2023

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal..... 15 Date de la convocation : 08/12/2023

En exercice..... 9 Date d'affichage : 08/12/2023

Qui ont pris part à la délibération..... 14

L'an deux mil vingt-trois et le 14 décembre 2023 à 18 heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patricia PAUL, Maire.

Nom	Présent (e)	Absent (e)	Excusé (e)	Donne procuration à
Patricia PAUL	Oui			
Marc DINI	Oui			
Christine SANTUCCI		Oui	Oui	Marc DINI
Emmanuel DJAKOVIC	Oui			
François BERGNA	Oui			
Sylvie CAGINICOLAU		Oui	Oui	François BERGNA
Emilie VALETTE		Oui	Oui	Emmanuel DJAKOVIC
Serge MEOLA	Oui			
Patrick DOULIERY	Oui			
Hélène CASTA	Oui			
Steve PREVOST		Oui	Oui	Patricia PAUL
Khaled BENFERHAT		Oui	Oui	Sylvie MATHIEU
Philippe VUILQUE		Oui	Non	
Sylvie MATHIEU	Oui			
Anne-Marie MONTANO	Oui			

Hélène CASTA est désignée secrétaire de séance.

Numéro	OBJET
2023/058	Attribution marché pour l'installation de caméras de vidéoprotection

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 ;

VU le budget principal, notamment l'opération d'investissement n°320 ;

CONSIDÉRANT :

- La réception de plusieurs devis concernant l'installation de caméras de vidéoprotection au sein du village ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Pour : 14
Abstention : 0
Contre : 0

DECIDE

- D'attribuer le marché de mise en place de caméra de vidéoprotection à la société **i-Vizion**, pour un montant de **49 148,13 € HT** ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'attribution du marché ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et, an que susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire, PAUL Patricia

